

MISE À JOUR SUR L'ENVIRONNEMENT AU CANADA



PONT INTERNATIONAL
**GORDIE
HOWE**
INTERNATIONAL BRIDGE

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), le Michigan Department of Transportation (MDOT), et Bridging North America (BNA) s'engagent à protéger l'environnement sur le site du Pont international Gordie-Howe et ses environs. Une approche diversifiée est mise en œuvre pour limiter tout effet négatif potentiel sur l'environnement naturel, les ressources culturelles et les résidents et entreprises à proximité. Au moyen d'inspections quotidiennes, plusieurs composantes environnementales intégrées sont régulièrement évaluées afin de déterminer l'efficacité des mesures actuelles et d'orienter les aménagements à venir. Sur les sites canadien et américain du projet, un certain nombre de catégories d'impacts environnementaux ont été identifiées pour la surveillance et l'atténuation pendant toute la durée de vie du projet, conformément aux engagements pris dans le rapport d'évaluation environnementale et rapport d'évaluation environnementale au Canada et la déclaration finale d'impact environnemental) et au rapport de décision aux États-Unis.

QUOI DE NEUF?

Lisez ci-dessous la plus récente mise à jour trimestrielle sur la protection de l'environnement au Canada. Ces renseignements couvrent les activités du 1er janvier au 31 mars 2023.

- Le taux de recyclage pour les quatre composantes du projet s'établit à 59 %.
- Les programmes d'efficacité énergétique dans les roulottes de chantier comprennent :
 - l'arrêt automatique des téléviseurs et des panneaux rappelant au personnel d'éteindre les lumières lorsqu'il quitte une pièce
 - le passage progressif des générateurs diesel au réseau électrique permanent au fur et à mesure qu'il devient disponible les caméras de sécurité du site fonctionnent à l'énergie solaire.
 - Le contrôle de la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments des points d'entrée (PDE) est effectué sur une base hebdomadaire.
- La surveillance régulière de la qualité de l'air extérieur s'est poursuivie tout au long de la période couverte par le présent rapport, grâce à deux stations de surveillance permanente de la qualité de l'air ambiant.
- Des inspections régulières des contrôles des sédiments ont été entreprises pour veiller à ce que des mesures d'atténuation appropriées soient en place pour prévenir la poussière. Pour limiter la poussière, des tapis anti-boue et des bandes rugueuses sont installés à tous les points d'accès aux chantiers, un arrosage du site a été effectué (dans la mesure du possible) et le balayage des routes a été effectué.
- L'étape 2 de l'évaluation archéologique a été acceptée par le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (MIPSTC). Le rapport de l'étape trois est en cours de compilation pour examen.
- La construction de deux nouveaux bassins de gestion des eaux pluviales est en cours au PDE canadien.
- L'échantillonnage des sols non utilisés est en cours afin d'identifier les lieux favorables à une réutilisation hors site.
- La préparation à la saison de nidification des oiseaux se poursuit et des mesures d'atténuation sont mises en place. Obtention d'un permis de dommages et dangers auprès du Service canadien de la faune pour le programme de fauconnerie de 2023, qui comprend l'utilisation de rapaces et de chiens entraînés pour dissuader les oiseaux de nicher sur le site. D'autres mesures d'atténuation comprennent des activités de fauchage pour garder la végétation courte et l'utilisation d'appels de prédateurs à des endroits clés.
- Obtention du prix [Environmental Business Journal Project Merit Award](#) pour le système de gestion de l'environnement (SGE) transfrontalier du projet.